



1-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-100

Octobre 1988

HISTOIRE DE LA LUTTE CONTRE L'ANALPHABETISME

A NICOLET

(les trois municipalités)

A) Les débuts de l'alphabétisation

B) Naissance de "ALPHA-NICOLET"

C) Logo (macaron): sa signification

D) Philosophie de l'organisme

A) Les débuts de l'alphabétisation dans Nicolet

Première session: Hiver 1982, 30 heures de cours, 07 adultes inscrits

L'alphabétisation dans Nicolet (les trois municipalités) est née comme suit: Ginette Belcourt, du SERVICE de l'EDUCATION des ADULTES (SEA) de la COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE PROVENCHER, fit paraître une annonce dans le Courrier-Sud. Elle offrait la possibilité d'organiser des cours de français pour ceux qui le désiraient.

Or, comme Monique Béliveau désirait que son mari, André, s'inscrive à de tels cours, celle-ci téléphona à Ginette qui vint voir le couple. Suite à cette rencontre, André s'inscrivit ainsi que Gisèle et Pierre-Paul Alie, un couple d'amis.

Ginette les aida à compléter le groupe jusqu'à 07 adultes et à trouver les bénévoles nécessaires. France Guimond, animatrice du SEA, fut engagée comme responsable.

Il est à souligner que, dans le temps, il n'était pas facile de recruter. Les gens croyaient plus ou moins à cette nouvelle sorte de cours, ce qui les rendait souvent méfiants.

Deuxième session: Automne 1982 et hiver 1983, 45 heures de cours,
11 adultes inscrits

Le groupe continua les cours avec la même responsable, France. Puis, Thérèse Désilets vint se joindre à l'équipe des bénévoles. Elle dut prendre la responsabilité de fabriquer et de rechercher du matériel pédagogique convenant aux adultes car, à cette

époque, il était difficile de connaître les réels besoins de la clientèle et le budget du SEA était très mince pour l'alphabétisation.

Ces cours étaient un "nouveau bébé" et l'on est souvent embarrassé avec un nouveau-né. France réunissait souvent son équipe de bénévoles et Monique et Thérèse étaient toujours de la partie. De plus, ensemble, elles étaient responsables d'un sous-groupe d'adultes. Comme elles étaient mordues par l'alpha, elles observaient également ce qui se passait dans les autres sous-groupes, dans le but d'apprendre le plus possible. C'est ainsi qu'avec le temps, elles devinrent d'étroites collaboratrices.

Troisième session: Printemps 1983, 15 heures de cours, 11 adultes inscrits

Les adultes avaient trouvé que la deuxième session avait été longue; c'est pourquoi ils ont choisi de s'impliquer dans un quinze heures de cours seulement. Quatre d'entre eux doivent quitter le groupe, cependant que quatre nouveaux venus s'y ajoutent ainsi qu'une autre bénévole.

Recrutement: du 06 janvier au 05 mai 1983, une centaine d'adultes inscrits

Vers la fin de l'année 1982, France Guimond avait soumis un projet de recrutement en alphabétisation au gouvernement fédéral. Il s'agissait de recruter des adultes en besoin de français et ce, sur tout le territoire de la COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE PROVENCHER.

Au moment où le projet fut accepté, soit en novembre 1982, France accepta un meilleur emploi offert par le SEA. Elle demanda à Thérèse Désilets d'en être la responsable et celle-ci accepta. Elle travailla conjointement avec Jean Proulx et Richard Laroque.

Nicolet et Baieville furent les deux champs d'action de Thérèse. Elle forma deux groupes à chacun des deux endroits. Et, à Nicolet, elle eut la main "particulièrement" heureuse pour former les deux équipes de bénévoles.

Il est à noter que Thérèse continua son implication dans le groupe au cours des deuxième et troisième sessions, tout en poursuivant la réalisation de son projet. C'était une expérience doublement enrichissante.

Quatrième session: Automne 1983, 30 heures de cours, 18 adultes inscrits

Suite au recrutement effectué au cours des deux sessions précédentes, il y eut deux groupes à Nicolet. Thérèse fut engagée par le SEA pour en être la responsable.

Dès la soirée d'accueil, une difficulté importante se présenta dans les deux groupes, concernant les frais d'inscription. Ils devaient être fixés à 5,00\$ et, au mois de septembre, ils étaient de 20,00\$. Les adultes demandèrent pourquoi et Thérèse donna la raison qu'on lui avait donnée. Les adultes payèrent et n'abandonnèrent pas leurs cours. Mais, tout au long de la session, la responsable a senti un mécontentement qu'elle ne s'expliquait pas.

En particulier, les quatre pionniers de l'alphabétisation dans Nicolet, soient Monique et André Béliveau, Gisèle et Pierre-Paul Alie, ne parlèrent pas parce qu'ils croyaient que le 15,00\$ de différence était donné à Thérèse parce que, pour une troisième session, elle était la seule à fabriquer et à rechercher du matériel pédagogique.

Le "boum" éclata dans le groupe où étaient nos "quatre pionniers" lorsque la responsable demanda aux adultes, lors du dernier cours, s'ils désiraient s'inscrire pour une cinquième session. Il se fit d'abord un silence pesant. Puis, après un long échange de questions et réponses, le groupe refusa de se réinscrire au taux de 20,00\$ et décida de faire signer une pétition par chaque groupe existant sur le territoire de la CSRP, pétition par laquelle les adultes exprimaient leur volonté de poursuivre leurs cours mais au taux de 5,00\$ comme auparavant. Sinon, ils ne se réinscrivaient pas. Sur un total de 10 groupes, 08 signèrent la pétition que Monique et André avaient prise en charge, fortement encouragés par les réactions des adultes contents de connaître la vérité.

Monique, André et deux adultes inscrits à la quatrième session allèrent en porter les résultats au porteur du dossier de l'alphabétisation, au SEA. Pour la cinquième session, la réponse de ce dernier fut de fixer les frais d'inscription au taux de 10,00\$. A Nicolet, ceci nous fit perdre quelques adultes qui avaient encore besoin de français. Mais ça ne veut pas dire que ceux(celles) qui sont restés(es) avaient digéré "le 10,00\$".

Poursuivez votre lecture et vous verrez que la pétition n'a été qu'un début.

Cinquième session: Hiver 1984, 30 heures de cours, 08 adultes
inscrits

Ce fut une session historique. Il n'y eut qu'un groupe à Nicolet et Thérèse en était la responsable. Elle avait recruté six bénévoles, à part Monique qui était toujours là. Il est vrai que les adultes, en général, avaient des besoins très spéciaux. D'après l'évaluation de chacun(e), ce fut la meilleure session.

AUTRE PARTICIPATION DU SEA DE LA CSRP

A part la collaboration de Ginette Belcourt lors des débuts de l'alphabétisation dans Nicolet, le SEA organisait souvent des rencontres de formateurs et de bénévoles. Celles-ci étaient sécurisantes et enrichissantes. Il y avait d'autres groupes qui existaient sur le territoire de la CSRP. Tous et toutes en profitaient pour échanger des expériences, des nouvelles, du matériel et discuter de leurs différentes approches vis-à-vis les adultes.

B) Naissance de "ALPHA-NICOLET"

Les bénévoles de la cinquième session étaient: Pauline Beaulieu, Odette Caya, Julie Traversy, Claire Lachapelle, Johanne Montembeault, Marcelle Roy et Monique Béliveau. De plus, André Béliveau, Gisèle et Pierre-Paul Alie faisaient toujours partie du groupe. Dès la première session, ceux-ci ne se contentaient pas de suivre les cours mais ils observaient tout ce qui se passait, tout comme Monique d'ailleurs, car ils tenaient constamment à améliorer le déroulement des cours et à ce que l'alphabétisation existe dans Nicolet tant qu'il y aura des besoins à satisfaire et des adultes qui voudront apprendre.

Quant à Thérèse, elle était toujours engagée par le SEA et celui-ci, par l'intermédiaire du porteur du dossier de l'alphabétisation, réunissait régulièrement les responsables de groupes du territoire de la CSRP. Lors de l'une de ces rencontres, celui-ci leur apprit que le Ministère de l'Éducation (MEQ) offrait aux localités qui voulaient se prendre en charge la possibilité de le faire.

Or, depuis le problème des frais d'inscription et la pétition qui en résulta, les gens impliqués, à Nicolet, discutaient sérieusement de "la prise en charge". En apprenant la nouvelle transmise par la responsable, Pauline, Odette, Julie, Claire, Johanne, Monique, André, Gisèle et Pierre-Paul se réunirent chez Thérèse. Après de longues discussions, ils votèrent unanimement pour "la prise en charge".

Par la suite, il fallait former un Conseil d'administration provisoire.

Thérèse suggéra ce qui suit:

Présidente : Odette Caya

Vice-Présidente: Monique Béliveau

Trésorière : Pauline Beaulieu

Secrétaire : Julie Traversy

Conseillers : André Béliveau

Pierre-Paul Alie

Coordonnatrice : Thérèse Désilets

Chaque personne accepta la responsabilité suggérée. Et le tout fut adopté unanimement par le nouveau conseil formé.

Il fallut alors communiquer avec le MEQ pour obtenir les formules à remplir afin de recevoir les lettres patentes et la charte.

Le travail le plus long que l'équipe impliquée a dû rédiger fut celui de bâtir le projet qu'il fallait envoyer à la DGEA(DIRECTION GENERALE DE L'EDUCATION AUX ADULTES) du MEQ. Thérèse a pris douze heures pour écrire le projet qu'elle présenta au Conseil d'administration. Celui-ci prit une soirée complète pour en modifier certains éléments. Puis une autre soirée y fut consacrée avec Ginette Belcourt car l'équipe voulait être certaine d'être acceptée. Pour finir, elle a dû affecter quatre personnes durant trente-cinq heures pour transcrire le projet dans les "savantes grilles" du gouvernement. Une fois ceci fait, l'équipe a pris rendez-vous avec un représentant de la DGEA, Guy Mercier, qui lui consacra un après-midi complet. Il conseilla de faire certains changements. Au retour de Québec, les quatre durent prendre encore plusieurs heures pour la rédaction finale.

Il fallait également bâtir des objectifs car c'était nécessaire pour obtenir la charte. Avec l'aide d'une amie,

Thérèse les écrivit et les présenta au Conseil d'administration qui les accepta tels quels.

Tout en réalisant tous ces travaux, chaque membre de l'équipe pensait au nom que le nouvel organisme se donnerait. Plusieurs suggestions furent faites. Celle qui fut retenue, "ALPHA-NICOLET", était une idée de Thérèse et Claire ajouta "(Service d'éducation populaire en alphabétisation)".

Le 16 juillet 1984, ALPHA-NICOLET (Service d'éducation populaire en alphabétisation) était reconnu officiellement comme OVEP (Organisme volontaire d'Education populaire) par le Ministère de l'Education.

ALPHA-NICOLET De l'automne 1984 à l'hiver 1988 inclusivement:
08 sessions de 36 heures chacune, 273 adultes
inscrits au total

ALPHA-NICOLET connut bien des difficultés jusqu'à aujourd'hui. Cela est normal pour un organisme naissant. En cours de route, il perdit trois de ses professeurs, soient Pauline Beaulieu qui déménagea à Toronto, Julie Traversy qui se trouva un autre travail et Odette Caya qui déménagea à Montréal. Et pour l'année 1988-1989, l'équipe perd Johanne Montembeault qui prend une année de repos.

Il est difficile d'embaucher du personnel car, d'une année à l'autre, l'organisme ne sait jamais quel sera le montant de sa subvention venant du MEQ. Il ne peut offrir aucune garantie et, de plus, il y a beaucoup de bénévolat à faire. Les gens prêts à travailler dans ces conditions insécures ne courent pas les rues.

Le principal problème vécu par l'équipe fut celui de la répartition des rôles, du partage des responsabilités de façon à ce que tout soit fait et, efficacement, pour le plus grand bien des adultes inscrits à chaque session. La même difficulté fut vécue également par le Conseil d'administration.

Mais aujourd'hui, les formateurs et les membres du Conseil ont emprunté une bien meilleure voie. Ils comprennent beaucoup mieux leurs fonctions. D'énormes progrès ont été réalisés.

De plus, d'excellentes bénévoles se sont jointes à l'équipe: Micheline Labarre, Claire Chatillon, Marcelle Roy et Sr Rachel Doucet.

Depuis l'automne 1984, ALPHA-NICOLET a rencontré plusieurs organismes ayant les mêmes buts que lui et tous ont connu ou connaissent encore les mêmes difficultés.

L'une d'entre elles est le recrutement d'adultes intéressés à suivre les cours offerts. Sur ce point, Nicolet vit de l'encouragement depuis "la prise en charge". Des personnes satisfaites des services reçus en inscrivent d'autres. C'est stimulant pour tous les impliqués.

AUTRES DIFFICULTES RENCONTREES depuis les débuts de l'alphabétisation
dans Nicolet

- 1) recherche constante de locaux gratuits

Liste des institutions en ayant consenti:

Foyer de Nicolet

Grand Séminaire de Nicolet

Centre des Services sociaux de Nicolet

(bureau, salle de réunion, photocopieuse)

- 2) recrutement d'adultes et de bénévoles
- 3) fabrication et recherche de matériel pédagogique
Lors de la première année de la "prise en charge",
le Centre d'Entraide bénévole de Nicolet a fourni
gratuitement l'imprimerie au nouvel organisme et
ce, jusqu'à réception par celui-ci de la première
tranche de sa subvention.
- 4) découverte des besoins réels des adultes
- 5) évaluation du degré de satisfaction réelle des
adultes
- 6) essoufflement des responsables de groupes et, par-
fois des bénévoles
- 7) transport des adultes n'ayant pas de véhicule per-
sonnel et demeurant loin de la salle de cours
Le Centre d'Entraide bénévole de Nicolet a aidé
financièrement ALPHA-NICOLET sur ce point.
A présent, certains(es) de ses adultes bénéficient
des services de BOUGIE-BUS, système de transport
adapté pour handicapés.
- 8) ameublement du bureau de l'organisme
Gisèle et Pierre-Paul Alie se chargèrent de fabri-
quer plusieurs meubles convenant aux besoins réels
d'un organisme qui dispense des services d'ensei-
gnement.

CONCLUSION

Il fallut du courage et de la confiance en soi pour se lancer dans la fondation de l'oeuvre qu'est "ALPHA-NICOLET". En particulier, ceux(elles) qui en ont reçu des services doivent une "fière chandelle" à Monique et André Béliveau, Gisèle et Pierre-Paul Alie, et à Thérèse Désilets qui fit, avec ardeur, beaucoup de démarches confiantes car elle se sentait appuyée par eux principalement.

C'est pourquoi, encore aujourd'hui, Monique et André Béliveau, et Pierre-Paul Alie siègent au sein du Conseil d'administration.

Quant à Gisèle Alie, je tiens à souligner ce qui suit: depuis les débuts de l'alphabétisation dans Nicolet et pendant quelques années, elle joua un rôle effacé. Elle était là toujours prête à encourager. Elle eut son importance avec les trois autres. Et maintenant, elle fait partie de l'équipe des formateurs et les adultes dont elle s'occupe l'aiment beaucoup.

En terminant, au nom de ALPHA-NICOLET, je veux remercier toutes les bénévoles qui ont aidé les adultes dans leurs apprentissages, soutenant ainsi les formateurs et ce, depuis l'hiver 1982 au cours duquel eut lieu la première session.

+++++

ALPHA-NICOLET

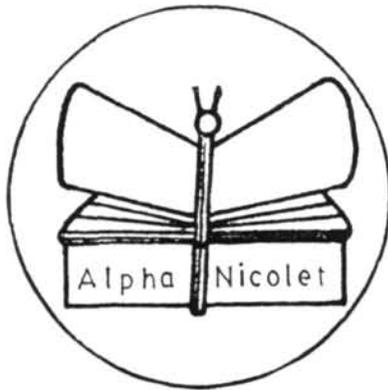
(Service d'éducation populaire
en alphabétisation)

160, Frère-Dominique

C.P. 2550 Nicolet

JOG 1EO

C) Logo (macaron): sa signification



ALPHA-NICOLET a choisi le "papillon" comme symbole.

En effet, ce joli insecte est "libre" de voler où il veut. Il n'a besoin de personne pour diriger son vol.

Or, un papillon, les ailes ouvertes, ressemble à un livre ouvert.

Les adultes bénéficiant des services dispensés par ALPHA-NICOLET peuvent atteindre un niveau de LIBERTE comparable à celui du papillon; grâce aux apprentissages qu'ils font à travers les pages de leurs cahiers et livres ouverts, ils deviennent de plus en plus habiles à utiliser "seuls" et correctement la langue française parlée et écrite. Il en va de même pour les mathématiques et les autres besoins auxquels l'organisme répond.

Des locaux de ALPHA-NICOLET, s'envolent alors d'HEUREUX PAPILLONS libérés de beaucoup de facteurs empêchant leur plein épanouissement: gêne, culpabilité, dépendance, exploitation, etc...

D) Philosophie de l'organisme

Toi, l'adulte pour qui nous existons,
sache que nous te respectons.

Toi, l'adulte en qui nous croyons,
sache que ton bien nous voulons.

Ton besoin d'apprendre, nous le comprenons
et voulons y répondre à ta satisfaction.

Nous voulons t'aider à rompre les chaînes
qui t'empêchent de te sentir libre
comme le papillon.

Avec conviction,
nous te le disons:
En toi, nous croyons
et nous savons
que nous avons raison.

+++++

OUVRAGE REDIGE par: Thérèse Désilets

APPROUVE par: Pierre Paul Alié
Monique S. Béliveau
André Béliveau
Misèle Alié